La Brède ■ Montesquieu

D'où me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède

LA BRÈDE ACTU

MARS 2020 | Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

ÉLECTION DE LA ROSIÈRE

Léna Massé-Vernier, élue Rosière 2020

Seulement deux candidates ont souhaité se présenter cette année à l'élection de la Rosière. Les examens du baccalauréat étant problématiques pour beaucoup de familles. La Municipalité a fait le choix de décaler les fêtes d'une semaine pour permettre aux jeunes de profiter pleinement des festivités : **elles auront lieu les 26, 27 et 28 juin 2020**.

Manon Le Bozec et Léna Massé-Vernier se sont donc présentées lundi 17 février devant le jury pour exposer leurs motivations. **Léna a été élue 185e Rosière de La Brède**.
Brédoise depuis l'âge de 9 ans, elle a effectué une grande partie de sa scolarité dans la commune d'abord à l'école élémentaire et au collège de Rambaud puis aujourd'hui au lycée de La Sauque, en terminale scientifique. Après le bac, Léna souhaite poursuivre des études de médecine.

Très honorée de représenter la jeunesse brédoise, elle souhaite « *faire perdurer l'ambiance chaleureuse caractéristique de cette fête* » De son point de vue, « *la Rosière se doit d'être motivée, active et dans la volonté d'organiser de belles festivités. Cela doit être un moment de réjouissances pour le cortège et tous les habitants de la commune* ».

Entourée de sa famille, des élus en charge des festivités, des bénévoles et de la seconde candidate Manon, très impliquée, nul doute qu' elle saura mener cette mission avec succès.

À droite : Léna Massé-Vernier, Rosière 2020 au côté de Manon Le Bozec

Les membres du Jury 2020, de gauche à droite :

Dominique PRATS, Jean-Luc DUPART, Laurent BONET, Marie MARROUSSIE , Michel DUFRANC, Maire de La Brède, Florence TOVAGLIARO, Magali ARCENS, **Léna MASSÉ-VERNIER - Rosière 2020** et Manon LE BOZEC - candidate, Bernard L'HARIDON, Sylvie Dufranc, adjointe au Maire, Carol BRENIER , Florence BAR , Père Thierry GOUZE, Carole DUPUY-GOMEZ , Nathalie MASSE, Maître Despujols, Jean-Claude CLUZEAUD-BOURGADE, Skander FRADJ, Rémi VILLALONGUE, Simone RICHARD, Sophie CHASSAGNE, Virginie DU PARC LOC MARIA.

A retenir : En raison des épreuves du baccalauréat, les dates des fêtes de la Rosière ont été décalées aux 26, 27 et 28 juin 2020 afin de permettre aux jeunes de profiter sereinement des festivités.

FOCUS

Jean CAZAUVIEILH, portrait d'un résistant brédois

Nous connaissons tous le nom de Jean Cazauvieilh puisque l' école élémentaire de La Brède porte son nom, mais beaucoup ignorent l' histoire de ce jeune instituteur brédois mort en déportation en 1944.
Le 6 février 2020, une nouvelle plaque a été posée sur la tombe de Jean CAZAUVIEILH à la nécropole nationale du Struthof, située au-dessus de l'ancien camp de concentration de Natzweiler, dans le département du Bas-Rhin. L' occasion de revenir sur la vie de ce jeune brédois.

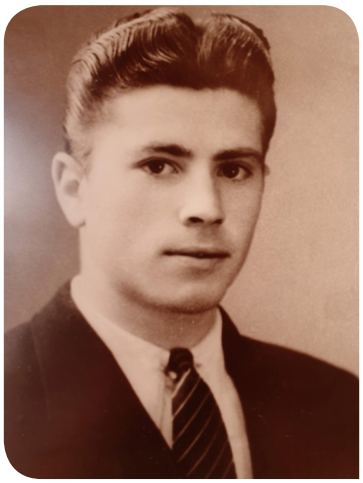

Un élève brillant

Né le 14 septembre 1920 à La Brède, il est l'aîné de quatre enfants. Après avoir fait ses études primaires à l'école communale, il entre en 1932 à l'école supérieure de Cadillac puis admis à l'école Normale en 1937.

Il est nommé instituteur à Saint Clerc d'Abzac à tout juste vingt ans et rejoindra l'école de La Brède en octobre 1942. Cette année-là, il fonde avec ses amis la « cyclo-jules » commission clandestine des Jeunes de l'Enseignement.

Engagé dans la résistance

Affecté en 1943 au Service du Travail Obligatoire (STO) qui a réquisitionné et transfèré vers l'Allemagne plus de 600 000 jeunes travailleurs français pendant la seconde Guerre Mondiale, il quitte La Brède et entre au service de la SOFTA dans une usine d'aviation à Suresnes ... pour gagner du temps.

Le 21 août 1943, jour de son départ pour l'Allemagne, il prend le maquis et s'engage dans la résistance de Savoie, aux environs de Chambéry.

Il est arrêté fin janvier 1944 par la gestapo. Dirigé sur Compiègne puis aux camps de concentration d'Auschwitz, de Buchenwald, de Flossenburg et enfin de Fhöha en Saxe, il meurt d'une tuberculose le 27 décembre 1944, miné par les privations, le manque de soin, et le travail forcé.

Jean Cazauvieilh obtient le statut de **Mort Pour la France le 21/01/1949** et le statut de **déporté résistant le 08/07/1955**.

« *Le courage, l'abnégation, les sacrifices de la génération de la Résistance ne peuvent autrement s'identifier à l'exemple de Jean Cazauvieilh, ce jeune instituteur qui s'était refusé à la honte de l'occupation et de la soumission* ».

Prix littéraire : 4 romans et une BD sélectionnés

Fin janvier, le jury du Prix littéraire était rassemblé pour découvrir la sélection 2020 du Prix littéraire Montesquieu réalisée par Sylvie Dufranc et Monique Brut Moncassin. Elles ont choisi parmi une dizaine de livres édités en 2019 et évoquant le XVIIIe siècle.

Les 4 romans sélectionnés racontent la vie de plusieurs personnages du siècle des lumières :

- « *Des hommes d'honneur, trois destins de l'Ancien Régime* » de Vincent HAEGELE
- « *Le dernier des Condé, la vie romanesque d'un prince de France* » d'Emmanuel MAURY
- « *Monsieur, je ne vous aime point* » de Roger-Pol DROIT
- « *Sybille de Dietrich, une femme des Lumières en quête de liberté* » d'Élisabeth Messmer-Hitzke

Le 5e ouvrage sélectionné cette année a comme particularité d'être la première bande dessinée retenue pour la qualité des graphisme et l'interêt du sujet :

« *Voltaire, le culte de l'ironie* » BD de Jean-Michel Beuriot et Philippe Richelle chez Casterman.

Le jury a jusqu'au mois d'avril pour lire ces livres et faire son choix.

SAMEDI 14 MARS A LA RENCONTRE DU PRIX MONTESQUIEU

La Bibliothèque Pour Tous et le Cercle des Amis de Montesquieu vous invitent samedi 14 mars à **15h, au 18 rue Montesquieu** pour une présentation du Prix littéraire, son organisation, les relations avec les Maisons d'Édition, les attachés de presse et les auteurs.

Cette rencontre sera suivie de la lecture d'extraits de 4 ouvrages parmi les 13 lauréats. Entrée gratuite.

ÉVÉNEMENTS

ÉLECTIONS MUNICIPALES : dimanche 15 mars - Salle des fêtes

- Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8h. Attention, le scrutin sera clos **à 18h.**
- 2 listes seulement ayant déposé leur candidature, **il n'y aura qu'un seul tour de scrutin, l'élection sera acquise le 15 Mars.**
- Le vote s'effectue pour une **liste entière**, tout raturage ou panachage entrainant la nullité du bulletin
- Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie, ...)

Carnaval aux couleurs de l'Afrique

Samedi 28 mars / 15h / Place des pompiers

Depuis quelques semaines, les équipes de l'Accueil de Loisirs et de l'association Drôles and Co n'ont pas manqué d'imagination en proposant de nombreux ateliers créatifs en lien avec le **thème de cette année, l'Afrique** : fabrication de costumes, de masques, de bijoux, ou encore de boucliers de guerriers ... Aucun doute, les enfants seront prêts et le défilé, très coloré !

Le service Enfance/Jeunesse et Affaires scolaires municipal, les associations Drôles and co et Afrique Amitié, l'association des Parents d' Elèves de l'école des Lucioles, la Résidence La Rose de Mons, et le quartier Barradey vous donnent RDV :

- **Dès 15h, place des pompiers** : Drôles and Co organisera des ateliers de maquillage et de fabrication d'instruments de musique.
- **16h15 : DÉPART DU DÉFILÉ jusqu'au Parc de l'Espérance. Le jugement de Monsieur Carnaval** sera suivi d'un **gouter " Zéro Déchet "** offert par la municipalité.
- La **soirée animée** par le service Enfance Jeunesse débutera à **18H30 à la salle des fêtes avec l'élection du meilleur déguisement** enfant, ado et adulte puis un **repas sera organisé par Drôles and Co et Afrique Amitié.** Au menu : Poulet Yassa accompagné de riz, dessert au choix, café. (Apportez vos couverts et votre verre réutilisable !) Tarifs : adulte 9 € / enfant 5 €. **Réservations :** www.helloasso.com/associations/afrique-amitie/evenements/repas-carnavl-de-la-brede

RENCONTRE avec Asia Bibi

Mardi 25 février, Asia Bibi a reçu le titre de citoyenne d' honneur de la Ville de Paris. Anne Hidalgo avait invité à cette cérémonie les trois autres villes françaises à s'être mobilisées pour Asia Bibi en la faisant citoyenne d'honneur, parmi lesquelles La Brède, depuis le 30 mars 2015. Monsieur le Maire étant indisponible, Sylvie Dufranc, adjointe en charge de la Culture, l'a représenté pour l'occasion :

« Beaucoup d'émotion à la mairie de Paris lors de la remise de citoyenneté d'honneur par Anne Hidalgo en présence d'Anne Isabelle Tollet. »

Condamnée à mort en 2009 pour blasphème, cette chrétienne pakistanaise a été définitivement acquittée à l'automne 2019 et accueillie au Canada. Anne-Isabelle Tollet, rédactrice en chef à Cnews et présidente du Comité international Asia Bibi a été l'un des plus actifs soutiens d'Asia Bibi.

Elle avait témoigné lors du Salon du livre de La Brède en octobre 2015 et publie aujourd'hui un ouvrage co-écrit avec Asia Bibi intitulé « *Enfin libre !* » *« Ce qui est intéressant, c'est de revoir toute l'histoire de son point de vue, avec le recul. Qu'aurait-elle fait, ce fameux jour de 2009, lors de cette dispute avec d'autres femmes, si elle avait su l'enchaînement dramatique qui en suivrait ? Comment a-t-elle vécu ces années de prison ? »*

Asia Bibi a demandé l'asile politique à la France lors de sa rencontre avec Emmanuel Macron vendredi 28 février.

JUMELAGE : Visite à Viana

A l'occasion de la San Felices qui commémore, tous les 1er février, la fondation de Viana, notre ville jumelle en Navarre, une délégation d'élus avait fait le déplacement.

Comme chaque année lors de cette fête qui met à l'honneur les enfants, le maire a remis le Prix de Français de la Ville de La Brède à **Mario Sainz González, élève le plus méritant** du collège Ricadardo Campano.

Signé le 1er février 2001, le « Traité de Jumelage » entre les deux villes met l'accent sur les échanges de toute nature permettant le rapprochement des populations et la découverte mutuelle. Plusieurs visites réciproques à l'occasion des fêtes annuelles ponctuent ces années de jumelage.

AGENDA

À la rencontre du Prix Montesquieu
Samedi 14 mars
15h, Bibliothèque pour Tous

Élections municipales
Dimanche 15 mars
de 8h à 18h - salle des fêtes

RUGBY
Dimanche 22 mars
La Brède/ AS Lacanau
15h, Stade du bourg

CARNAVAL
Samedi 28 mars
à partir de 15h, Place des pompiers

FOOT
Dimanche 29 mars
La Brède/Portes entre 2 mers,
15h, Stade A.Mabille

CYCLISME
Dimanche 5 avril
Grand Prix de La Brède Montesquieu, organisé par l'Union cycliste brédoise et par l'UFOLEP

JEUNESSE

Enquête 12 / 30 ans

Dans le cadre du renouvellement de sa labellisation, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de La Brède repense son organisation et a besoin de votre avis pour rendre ses actions encore plus efficaces. Ce questionnaire, à destination des jeunes de 12 à 30 ans, a pour but de recenser sur le territoire leurs besoins concernant plusieurs sujets :

INFORMATION JEUNESSE – MOBILITÉ – ORIENTATION – LOGEMENT – LOISIRS/TEMPS LIBRE – EMPLOI – ENVIRONNEMENT

Pour répondre au questionnaire : www.labrede-montesquieu.fr/actualites/enquete-12-30-ans-bureau-information-jeunesse-de-la-brede/

SERVICES MUNICIPAUX

VOUS ÊTES NÉ(E) EN 2004 ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER

On l'oublie parfois : tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l' étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics** (Baccalauréat, permis de conduire, etc).
Pour cela, il suffit de se rendre à la mairie muni d'une pièce d'identité. Votre carte d'identité (ou tout autre document prouvant votre nationalité française) et du livret de famille.
Cette démarche peut aussi s'effectuer en ligne sur le site internet Service-public.fr.
Une attestation de recensement vous sera délivrée. Vous devrez la conserver car aucun duplicata ne vous sera délivré.
Se faire recenser à 16 ans vous permet de recevoir automatiquement votre convocation à la JDC après vos 17 ans, puis d'être inscrit sur les listes électorales à votre majorité.

Une retraite bien méritée

Mercredi 29 janvier, le personnel municipal et de nombreux conseillers municipaux s'étaient réunis pour souhaiter une bonne retraite à trois agents municipaux :

- **Martine BEAUSOLEIL**, aide-ménagère au Centre Communal d'Action Sociale depuis 1986.
- **Stéphane PONZONE**, recruté en 2007 comme agent aux services techniques.
- et **Didier ORIOZABALA**, d'abord agent des services techniques de 2000 à 2004, puis agent de sécurité de la voie publique et agent de police municipale entre 2011 et 2019.

Malgré des métiers très différents et des parcours plus ou moins longs, Monsieur le Maire les a remerciés pour leur sens du devoir et du service à la population, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Lutte contre le moustique tigre

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, la Commune a proposé de commander des pièges pondoirs qui permettent de limiter la reproduction des femelles pondeuses. Cette démarche a rencontré un vif succès.

Afin d'expliquer leur utilisation, une réunion d'information était organisée Mercredi 19 Février à la salle des fêtes de La Brède.

Pour rappel aux personnes qui ont réalisé une précommande en décembre dernier, les pièges sont disponibles en mairie :

Retrait auprès d'Aurélie QUERO, référente Moustique, au CCAS le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et les jeudi et vendredi de 15h à 17h. (En contrepartie d'un règlement par chèque ou espèces uniquement d'un montant de 22€/ pièce.)

La présence des moustiques tigre vous dérange ! Soyons tous solidaires et adoptons les bons gestes afin d'améliorer votre bien être et celui des habitants de La Brède.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

En raison de la période pré-electorale, il n'y aura pas de tribunes libres, ni d'éditorial ce mois-ci.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2100 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr